

Me Vincent MAUREL
Me Frédérique HERARD
Me Emmanuelle PICHARD
Me Olivier BENOIT
Me Bénédicte SEGUI-
DISANTANTONIO
Me Clémence TORTEL
Notaires Associés

ARLES

RESIDENCE LES JARDINS DES
ALYSCAMPS
3-9 AVENUE VICTOR HUGO - B.P. 94
13632 ARLES
Tel : 04.90.52.18.00
Fax : 04.90.49.82.49
Mail : notairesassociesarles@notaires.fr

SAINT ETIENNE DU GRES

21 AVENUE DE LA REPUBLIQUE
13103 SAINT ETIENNE DU GRES
Tel : 06.42.01.50.98
Mail : benedicte.segui-
disantantonio@notaires.fr

BUREAU ANNEXE

PORT SAINT LOUIS DU RHONE
38 AVENUE DU PORT
13230 PORT SAINT LOUIS DU RHONE
Tel : 04.42.86.06.01
Fax : 04.42.48.52.83
Mail : notairesassociesarles@notaires.fr

Me Eve CASSAGNE
Me Anthony BOYER
Me Marine FAURE
Me Juliette LAMBERT
Notaires

ATTESTATION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Emmanuelle PICHARD
Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « VIA NOTARIA,
MAUREL - HERARD - PICHARD - BENOIT - SEGUI-DISANTANTONIO -
TORTEL, Notaires Associés, Société Titulaire d'Offices Notariaux à
ARLES et SAINT-ETIENNE-DU-GRÈS » à ARLES, Résidence Les Jardins
des Alyscamps, 3 et 9 avenue Victor Hugo, le 23 décembre 2021 il a été
constaté la VENTE,

Par :

La Société dénommée **SAS HECTARE**, Société par actions simplifiée
au capital de 35 100 000,00 €, dont le siège est à CLAPIERS (34830), clos des
Chanterelles rue du Romarin, BP 18, identifiée au SIREN sous le numéro
351338660 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de
MONTPELLIER.

Au profit de :

Monsieur Michaël **RIGAUD**, responsable SAV - support technique,
demeurant à SAINT-MARTIN-DE-CRAU (13310) 4 rue de la Pégoulade Mas
Ferrades Bat 12 Apt 32, et Mademoiselle Vanessa Megan Jessica **LE
BELLEGUIC**, gestionnaire de paie, demeurant à SAINT-MARTIN-DE-CRAU
(13310) 4 rue de la Pégoulade Mas Ferrades Bat 12 Apt 32.

Monsieur est né à ARLES (13200) le 5 novembre 1989,

Mademoiselle est née à ARLES (13200) le 24 octobre 1987.

Ayant conclu entre eux un pacte civil de solidarité sous le régime de la
séparation de biens, le 8 avril 2014, enregistré à la mairie de TARASCON le 8
avril 2014.

Quotités acquises :

Monsieur Michaël RIGAUD acquiert la pleine propriété indivise du **BIEN**
objet de la vente à concurrence de MOITIE (1/2).

Mademoiselle Vanessa LE BELLEGUIC acquiert la pleine propriété
indivise du **BIEN** objet de la vente à concurrence de MOITIE (1/2).

Identification des biens

Désignation

A ARLES (BOUCHES-DU-RHÔNE) 13280 Route de Fontvieille, Mas
Cartier,

Un terrain à bâtir viabilisé .

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
HM	301	QRT DE FARAVEL	00 ha 05 a 00 ca

A ce lot sont attribuées, selon le règlement de lotissement une surface
de plancher maximale de 170 m² et une emprise d'espaces verts minimale de
235 m².



Lotissement

Le **BIEN** forme le LOT NUMERO : HUIT (8) du lotissement dénommé "MAS CARTIER" autorisé suivant permis d'aménager délivré par Monsieur le Maire de la commune d'ARLES en date du 15 janvier 2020 sous le numéro PA 13 004 19 R0011 et suivant permis d'aménager modificatif délivré en date du 20 septembre 2021 sous le numéro : PA 13 004 19 R0011 M01.

Dont les pièces constitutives du lotissement dont s'agit, notamment l'arrêté municipal susvisé, le règlement du lotissement et son modificatif, le cahier des charges, ainsi que les statuts de l'association syndicale dudit lotissement, ont été déposés au rang des minutes de l'Office notarial d'ARLES, suivant acte reçu par Maître Emmanuelle PICHARD, notaire associé à ARLES le 18 novembre 2021 et dont une copie authentique est en cours de publication au service de la publicité foncière de TARASCON.

PRIX

La vente est conclue moyennant le prix principal de CENT SOIXANTE-DEUX MILLE NEUF CENTS EUROS (162 900,00 EUR).

Ce prix s'entend taxe sur la valeur ajoutée sur la marge comprise.

Le montant de la taxe sur la valeur ajoutée sur marge fourni par le **VENDEUR** s'élève à SEIZE MILLE CINQ CENT UN EUROS (16 501,00 EUR).

Le prix hors taxe sur la valeur ajoutée sur la marge s'élève à CENT QUARANTE-SIX MILLE TROIS CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF EUROS (146 399,00 EUR).

Ce prix a été payé comptant et quittancé à l'acte.

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

FAIT A ARLES (Bouches du Rhône)

LE 23 DÉCEMBRE 2021

via Notaria
M^e Emmanuelle PICHARD
Notaire Associée
à ARLES